

# La Formation Continue

DES ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS



**Pour votre entreprise\*, bénéficiez d'avantages multiples dans la mise en œuvre de vos actions de formation avec l'ADEFIM-RP**

*\* entrant dans le champ d'application de l'accord national du 16 janvier 1979 modifié et ayant versé la cotisation due*

## Conseils personnalisés

- Analyse de vos projets de formation.
- Proposition des solutions de financement les plus intéressantes pour votre entreprise.
- Information sur les aspects légaux et réglementaires de la formation professionnelle continue.

## Optimisation des financements

- Prise en charge de :
  - vos actions de formation externes : coûts pédagogiques uniquement, plafonnés à **32 € H.T.** de l'heure/stagiaire pour les formations industrielles et à **25 € H.T.** de l'heure/stagiaire pour les formations non industrielles et dans la limite de **7 000 € H.T.** par an et par entreprise,
  - vos bilans de compétences et vos actions d'accompagnement de VAE : plafonnement à **62 € H.T. par heure** et dans la limite de **24 heures par salarié.**
- Accès à des financements complémentaires : période de professionnalisation, Droit Individuel à la Formation

**Important :** la prise en charge peut être totale ou partielle et doit impérativement faire l'objet **d'un accord préalable de l'ADEFIM-RP.** Elle peut être refusée lorsque l'OPCAIM n'est pas en état pour des raisons financières de satisfaire simultanément l'ensemble des demandes qui lui ont été adressées.

## Assistance pratique

- Aide au montage de vos demandes de prise en charge.
- Aide à la recherche d'offres de formation adaptées à vos besoins.

**Pour en profiter, vous devez verser votre contribution formation à l'OPCAIM avant le 28 février de chaque année.**

## En savoir plus :

**Contactez immédiatement notre équipe de conseillers**

- Spécialistes en ingénierie financière,
- Proches de vos préoccupations,
- Connaissant bien votre métier, ses contraintes et ses évolutions.

**Ils vous aident à finaliser vos projets et à optimiser votre budget formation.**

**ADEFIM**  
Région Parisienne

Association de Développement des Formations  
des Industries de la Métallurgie



34, avenue Charles de Gaulle 92523 Neuilly-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 41 43 96 96    Internet : [www.adefim-rp.org](http://www.adefim-rp.org)  
Fax : 01 41 43 96 95    E-mail : [info@adefim-rp.org](mailto:info@adefim-rp.org)